

FORUM REGIONAL DE FACILITATION
"Ciels sans couture : une facilitation efficace pour un monde connecté"

Yaoundé, Cameroun, 3 au 4 mars 2025

Session 6

Traite des êtres humains et personnes inadmissibles

**FORUM
REGIONAL DE
FACILITATION**

Du 3 au 4 Mars 2025
Yaoundé, Cameroun



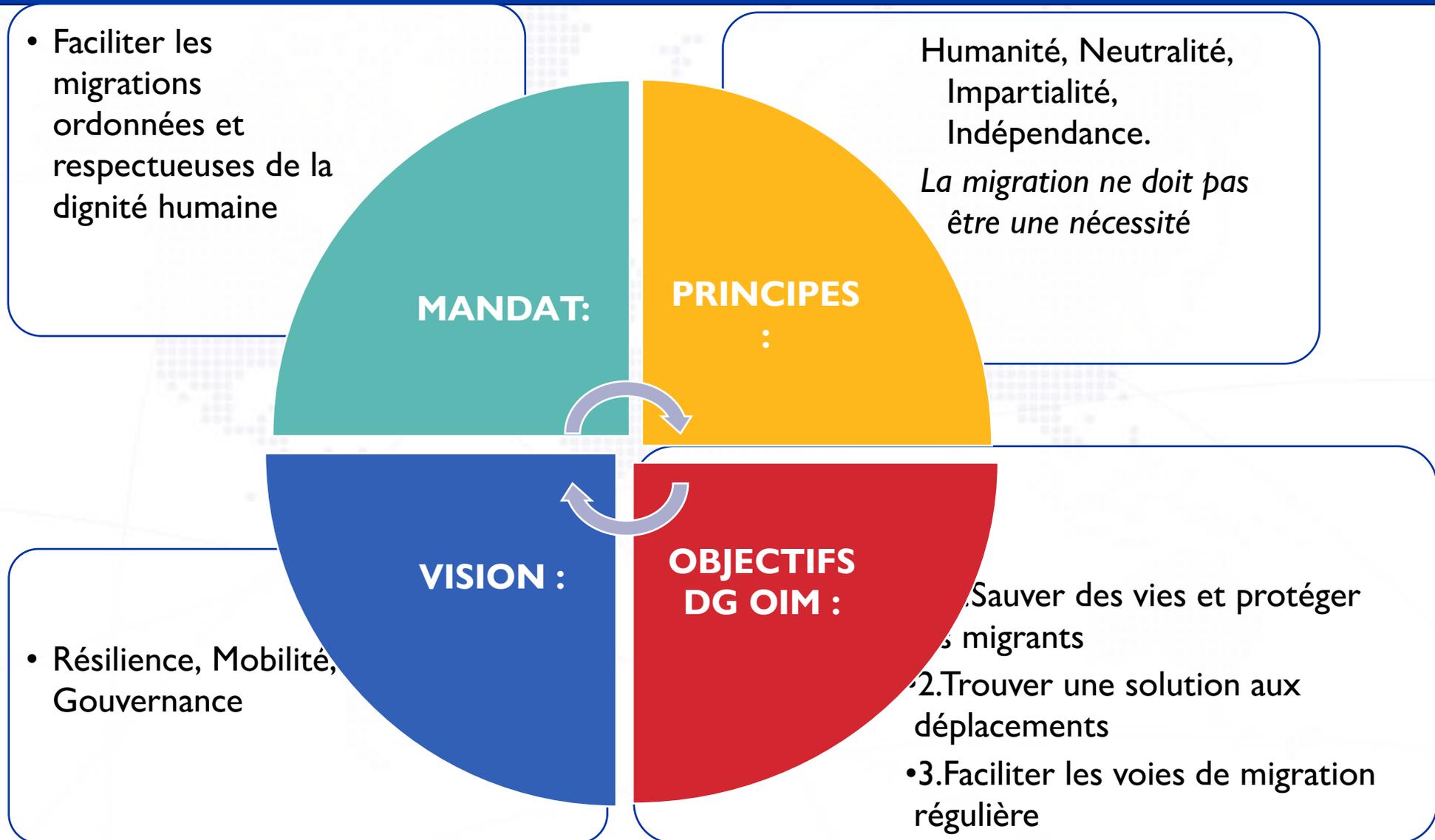
Organisé par



PLAN DE PRÉSENTATION

- ✓ Présentation Générale de l'OIM-Cameroun
- ✓ La Gestion de la traite au Cameroun
- ✓ Rôle de l'aéroport dans la gestion de la migration au Cameroun
- ✓ Vers un ciel plus humain pour les victimes de la traite (MIDAS)

MANDAT, PRINCIPES, VISION, OBJECTIFS STRATÉGIQUES



LES DOMAINES D'INTERVENTION DE L'OIM AU CAMEROUN

Conformément à ses activités et projets menés , l'OIM Cameroun intervient dans trois domaines prioritaires : la réponse humanitaire, la paix et le développement

1. HUMANITAIRE :

Fournir une assistance vitale et une protection aux populations affectées par les crises, tout en renforçant leur résilience et en répondant aux besoins urgents dans les zones touchées par les conflits et les déplacements forcés.



2. PAIX :

Contribuer à la stabilisation des zones affectées par les conflits, promouvoir la cohésion sociale et soutenir les efforts de consolidation de la paix à travers des initiatives de désarmement, démobilisation, réintégration et réconciliation.



3. DÉVELOPPEMENT :

Appuyer les efforts du gouvernement camerounais pour une gestion efficace et humaine des migrations, en renforçant les capacités institutionnelles, en promouvant le développement socio-économique et en facilitant une migration sûre, ordonnée et régulière.



TRAITE DES PERSONNES

DEFINITION DE LA TRAITE DES PERSONNES

« L'expression "traite des personnes" désigne le recrutement, le transport, le transfert, l'hébergement ou l'accueil de personnes, par la menace de recours ou le recours à la force ou à d'autres formes de contrainte, par enlèvement, fraude, tromperie, abus d'autorité ou d'une situation de vulnérabilité, ou par l'offre ou l'acceptation de paiements ou d'avantages pour obtenir le consentement d'une personne ayant autorité sur une autre aux fins d'exploitation. L'exploitation comprend, au minimum, l'exploitation de la prostitution d'autrui ou d'autres formes d'exploitation sexuelle, le travail ou les services forcés, l'esclavage ou les pratiques analogues à l'esclavage, la servitude ou le prélèvement d'organes ».

Article 3, Protocole de Palerme

DÉFINITION DES CONCEPTS

Infraction complexe qui requiert trois éléments:

ACTE

«Recrutement, transfert, transport, accueil ou hébergement d'une personne ».

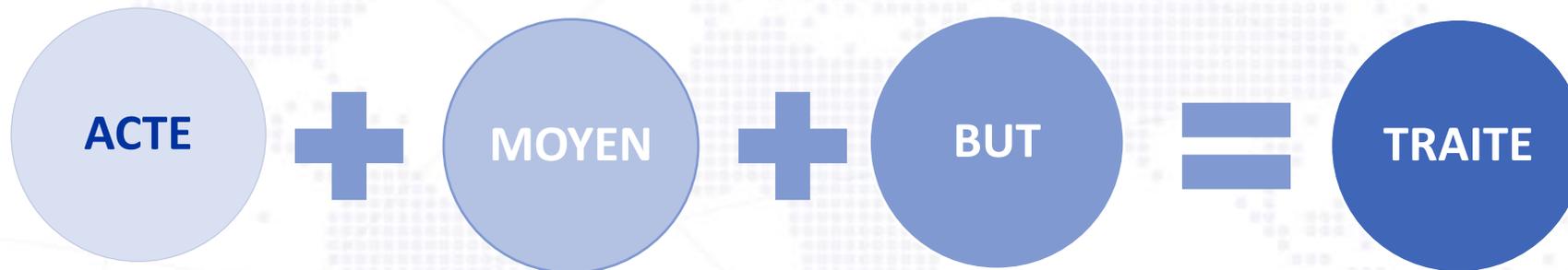
MOYEN

Qui vicie/altère le consentement de la personne tel que, la menace, la contrainte, l'abus d'autorité ou de vulnérabilité ou la tromperie .

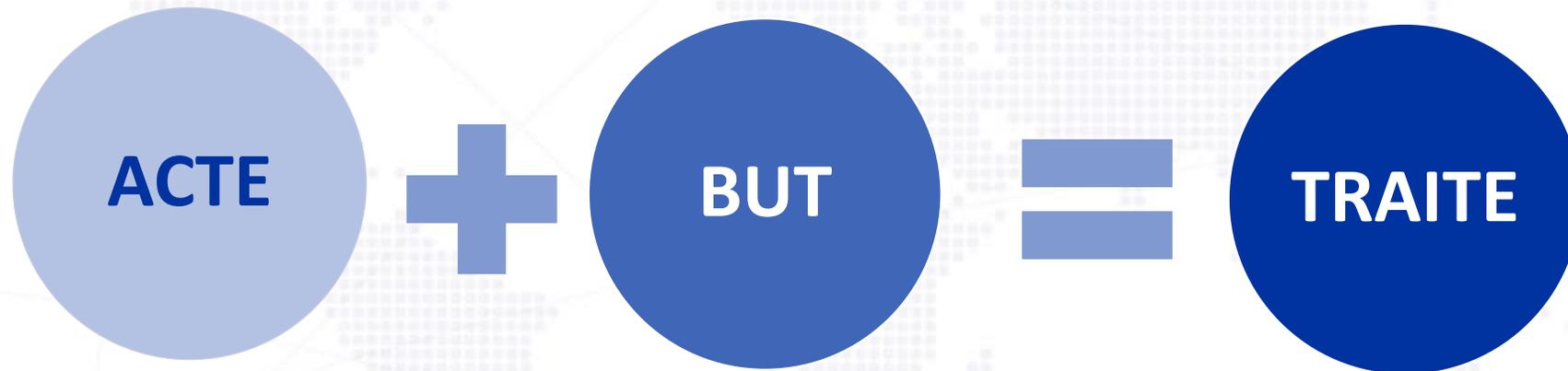
BUT

Exploiter cette personne. L'intention finale du trafiquant est d'exploiter la victime.

ÉLÉMENTS CONSTITUTIFS DE LA TRAITE DES PERSONNES



TRAITE DES ENFANTS



LA GESTION DE LA TRAITE AU CAMEROUN

LA GESTION DE LA TRAITE AU CAMEROUN

Au Cameroun, il existe un Système National de Référence (SNR) des victimes de traite mis sur pied en septembre 2013 par **l'OIM et le MINAS**, ainsi que des Procédures Opérationnelles Standard en matière de lutte contre la traite.

Le Système National de Référence (SNR)

Il se présente comme étant une stratégie d'orientation au niveau national destiné à aider les victimes dans leur quête de sécurité, de protection, de réhabilitation physique et psychologique. Ce système comprend un mécanisme de coordination nationale chargé de veiller à une bonne application des SOPs, le partage de bonnes pratiques, de leçons apprises et des opportunités d'action. **Chapeauté par le MINAS, il regroupe plusieurs autres acteurs sectoriels (MINSANTE, MINREX, MINJEC, Ministère du Tourisme et des Loisirs,... Intervenant directement ou directement dans la lutte contre la traite).**

Les Procédures Opérationnelles Standard (SOPs)

Celles-ci dégagent les approches, normes et stratégies suivies par les acteurs pour une prévention effective de la traite et une meilleure prise en charge des victimes de ce fléau. Il est nécessaire que ces procédures soient vulgarisées

LA GESTION DE LA TRAITE AU CAMEROUN

- ✓ L'OIM collabore avec les services de la police internationale (INTERPOL), la police judiciaire et les services du Ministère des Affaires Sociales pour l'identification des victimes. Mais cela reste un réel défi de couvrir les différents aéroports au Cameroun
- ✓ L'OIM est le principal fournisseur d'assistance directe aux victimes de la traite et aux migrants vulnérables: le cas des victimes Tchadiennes en 2022 qui partaient dans les pays du Golf, les ressortissants congolais (3) en direction du Tchad
- ✓ Toutes les victimes de traite peuvent bénéficier de l'aide de l'OIM, en fonction des fonds disponibles indépendamment du statut migratoire ou la nationalité
- ✓ L'OIM travaille au renforcement des capacités des différents acteurs impliqués dans la lutte contre la traite des personnes et le trafic des migrants
- ✓ **Basée sur les '04 P'(Prévention, Protection, Poursuite & Partenariats)**

RÔLE DE L'AÉROPORT DANS LA GESTION DE LA TRAITE AU CAMEROUN

- ✓ Facilite le transfert des victimes notamment les femmes et des filles pour les pays du Golfe.
- ✓ Réseaux de facilite l'organisation des reseaux (femmes commerçantes du Cameroun, Congo, Nigéria, Ghana, Côte d'Ivoire qui vendent les Pagnes, les produits de luxe contrefaits), les exportateurs des produit divers qui usent de leurs relations pour la composition des dossiers facilitant l'obtention des visas (espace Schengen)
- ✓ Facilite le transfert des victimes des pays de l'Asie vers le Cameroun
- ✓ Facilite les échanges entre les détenteurs de réseaux de trafiquants

DÉFIS LIÉS À LA GESTION DE LA TRAITE EN LIEN AVEC LE CIEL

- ✓ Difficultés à réprimer véritablement le phénomène de la traite des personnes et le trafic illicite des migrants.
- ✓ Faible accès aux ressources allouées à la recherche scientifique sur les questions de traite et de trafic illicite ainsi que la faible diffusion des travaux de recherche sur la traite.
- ✓ Faible formation des agents de
- ✓ Inadaptabilité/Inexistence de centres d'écoute/d'accueil pour les questions de traite.
- ✓ Mécanisme de retour ou de réinsertion sociale des victimes de traite inexistant ou très peu connu.
- ✓ Réponse pénale insuffisante dû au manque de dénonciation des victimes et des mécanismes de protection des victimes et des témoins.
- ✓ Coordination multisectorielle limitée entre les acteurs.

VERS UN CIEL PLUS HUMAIN POUR LES VICTIMES DE LA TRAITE (MIDAS)



VERS UN CIEL PLUS HUMANITAIRE POUR LES VICTIMES DE LA TRAFIC (MIDAS)

Qu'est-ce que MIDAS ?

MIDAS (Migration Information and Data Analysis System) est un **système d'information de gestion des frontières** développé par l'OIM depuis 1997.

Il permet de **collecter, traiter, stocker, analyser et partager des données** sur les mouvements transfrontaliers en temps réel.

Déployé dans **plus de 25 États**, MIDAS est conforme aux **normes internationales (OACI et ISO)**.

Objectif principal :

Améliorer la **gestion des frontières**, renforcer la **sécurité**, et fournir des **données fiables** pour des **politiques migratoires et commerciales fondées sur des données probantes**.

✓ Collecte et Analyse des Données :

- Suivi des entrées et sorties aux postes frontaliers (terrestres, aériens, maritimes).
- Enregistrement biométrique (photos, empreintes digitales) pour une identification précise.

✓ Interopérabilité :

- Compatible avec les bases de données nationales et internationales (INTERPOL, bases nationales).
- Intégration avec systèmes de gestion des visas (eVisa) et d'autres plateformes de surveillance.

✓ Visualisation et Reporting :

- Analyse des tendances migratoires et production de rapports personnalisés.
- Outils interactifs pour suivre les flux migratoires et commerciaux.



Collecter l'information
et Contrôler
l'authenticité du
Document de voyage

L'écran de contrôle des documents
de MIDAS.

Document Control . User julia. Travelers registered - 0 and Children registered - 0 .

File • Take photo F2 | Scan document F3 | Save traveler F5 | Vehicle • Fingerprints F8 | Clear fields F9 | Visa • Register child • User Data | System • Window •

Exit 
 Entry 

Document Type* Ordinary Passport
 Country of Issue* NETHERLANDS
 Document No* SPECI2014
 Surname* DE BRUIJN
 Given Name* WILLEKE LISELOTTE
 Nationality* Netherlands
 Date of Birth* 10/03/1965 Age 53
 Sex* Female
 Date of Expiry* 09/03/2024 Valid (months) 65

Country of Residence NETHERLANDS
 Profession
 Purpose of Travel Other
 Address of Stay
 Length of Stay (Days) Visa Number of children traveling with 0
 Note

Type of Transport Pedestrian
 Registration No
 Model

MRZ

Birth Date Checksum OK
 Document No Checksum OK
 Expiry Date Checksum OK
 MRZ Checksum OK

e-Passport - RFID

BAC OK
 MRZ-RFID matched OK
 Portraits matched OK
 Active Authentication OK
 Passive Authentication n/a
 Chip Authentication n/a
 Terminal Authentication n/a

FIND & MIND

FIND

MIND

Document Photo  Photo  Document Photo DB  Scanned document  Scanned document (UV) 

Travel History Visa Children

Travel Date	Surname	Given Name	Date of Birth	Sex	Nationality	Direction	Border Post	Duration	User	PC No
24/04/2018 12:4...	DE BRUIJN	WILLEKE LISE...	10/03/1965	Fe...	Netherla...	Entry	GENEVA AIRPORT	0	Installer	A01
24/04/2018 09:5...	DE BRUIJN	WILLEKE LISE...	10/03/1965	Fe...	Netherla...	Entry	GENEVA AIRPORT	0	Installer	A01
20/04/2018 11:4...	DE BRUIJN	WILLEKE LISE...	10/03/1965	Fe...	Netherla...	Entry	GENEVA AIRPORT	0	Installer	A01
20/04/2018 11:4...	DE BRUIJN	WILLEKE LISE...	10/03/1965	Fe...	Netherla...	Entry	GENEVA AIRPORT	0	Installer	A01
20/04/2018 11:2...	DE BRUIJN	WILLEKE LISE...	10/03/1965	Fe...	Netherla...	Entry	GENEVA AIRPORT	0	Installer	A01
19/04/2018 15:3...	DE BRUIJN	WILLEKE LISE...	10/03/1965	Fe...	Netherla...	Entry	GENEVA AIRPORT	0	Installer	A01

Messages API ?
e-visa ?

ENTRÉE ET SORTIE
DES VOYAGEURS



POSTE-FRONTIÈRE MIDAS
TERRESTRE/AÉRIEN/MARITIME

SERVEUR LOCAL + CENTRAL



← DONNÉES AUTOMATISÉES →



Serveur local
+
central



SCAN DU DOCUMENT DE VOYAGE



ENREGISTREMENT ET/OU VERIFICATION
DES DONNÉES VISA + IMPRESSION DE
L'ÉTIQUETTE VISA



VÉRIFICATION DES DONNÉES ET
AUTHENTIFICATION DU DOCUMENT
DE VOYAGE



ENREGISTREMENT DU
VÉHICULE/VOL/BATEAU



PRENDRE UNE PHOTO
(DONNÉES BIOMÉTRIQUES)



CAPTURER LES EMPREINTES DIGITALES
(DONNÉES BIOMÉTRIQUES)



VÉRIFIER LA LISTE D'ALERTE
NATIONALE



VÉRIFIER LA LISTE D'ALERTE
D'INTERPOL MIND & FIND- I24/7



DANS LE CAS OÙ L'UNE DES LISTES
TROUVERAIT UN PROFIL
CORRESPONDANT
INSPECTION SECONDAIRE



